



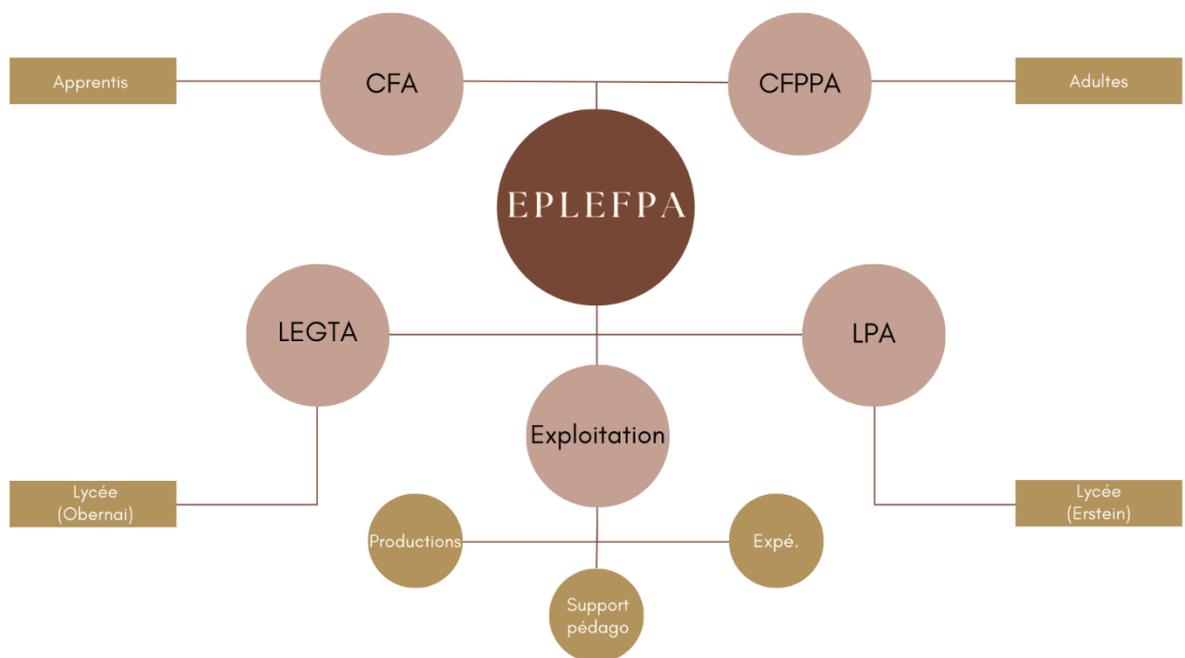
Livret d'accueil de l'apprenant

JUIN 2024

PRÉSENTATION DE L'EPLEFPA

1.1 L'EPLEFPA

Dépendant du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) et le Centre de Formation des Apprentis (CFA) ont pour mission le développement, l'accompagnement et les formations liées aux métiers du secteur agricole. Le CFPPA, et le CFA sont deux des cinq centres constitutifs de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) du Bas-Rhin.



1.2 Accéder à l'EPLEFPA

Les deux centres sont ouverts du lundi au vendredi de 07h30 à 17h30.

L'accès à l'établissement est réglementé par les mesures Vigipirate en cours, en particulier :

- L'accès piéton, boulevard de l'Europe (Entrée C)
- L'accès véhicule à l'arrière de l'établissement (entrée parking Avenue du Tertre) (entrée 1)

L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des véhicules qui sont garés dans son enceinte.



Accès à l'EPL d'obernai (Lycée, CFA, CFPPA, Exploitation)



A RDC : Accueil CFA - CFPPA
RDC et 1er étage : CFA
2ème étage : CFPPA

B Accueil Lycée

C P3 E

D Exploitation (L'Exploit')
Livraisons

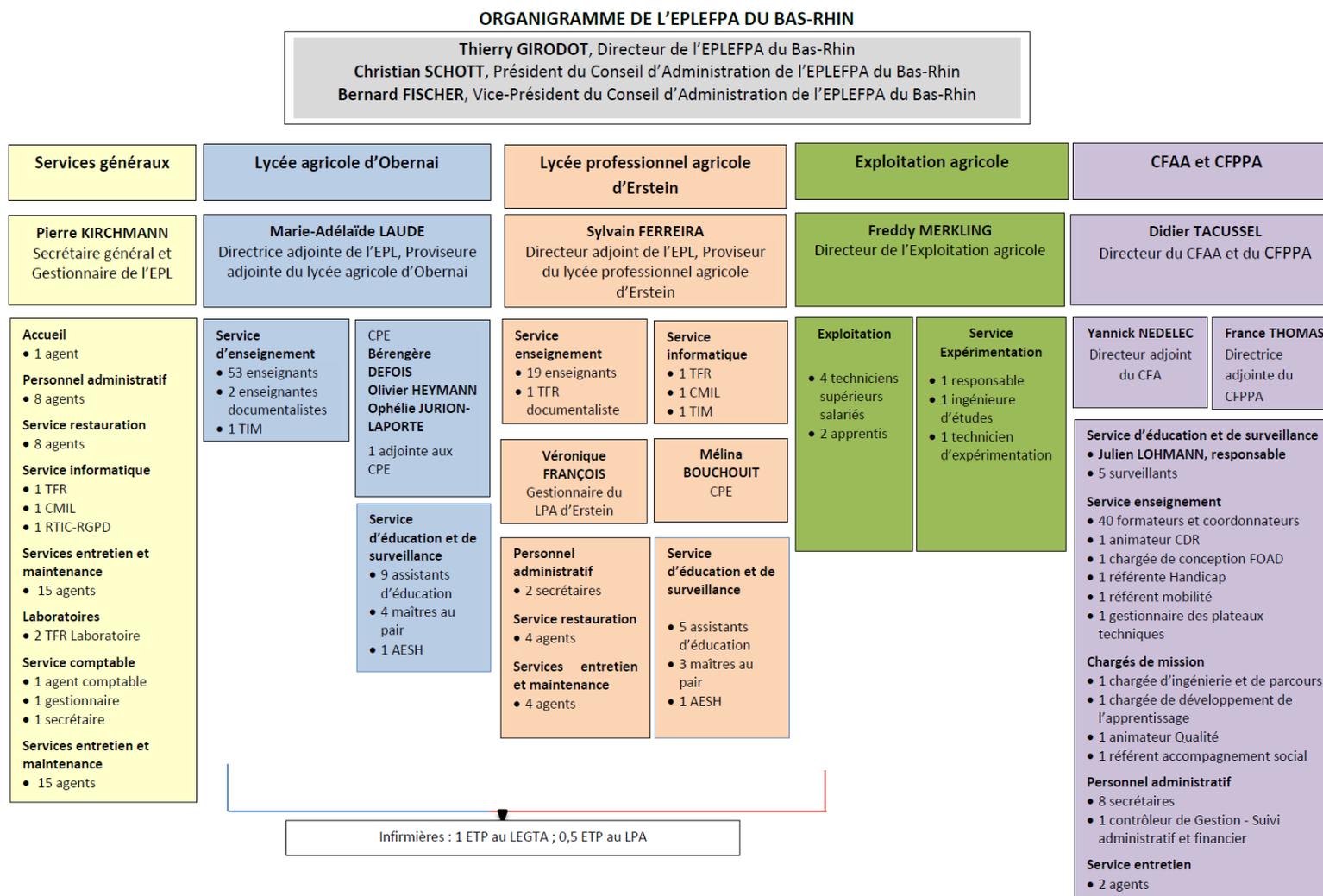
① Entrée véhicules

② Entrée piétons
et personnes en situation de handicap 
Sonnez au portillon

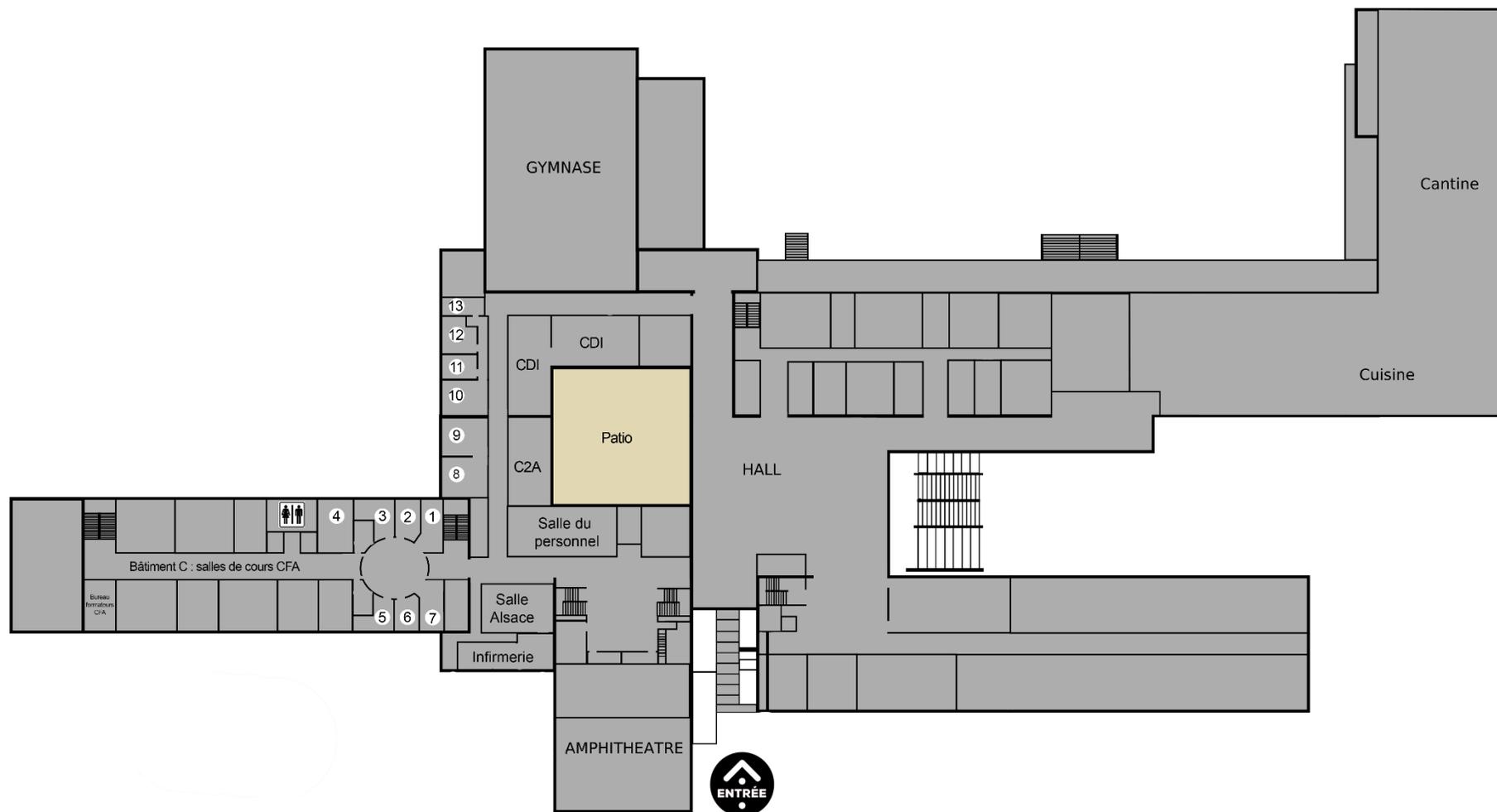
③ Entrée piétons L'Exploit'

EPL et Lycée (LEGTA) : 03 88 49 99 49 - CFPPA : 03 88 49 99 29 - CFA : 03 88 49 99 20

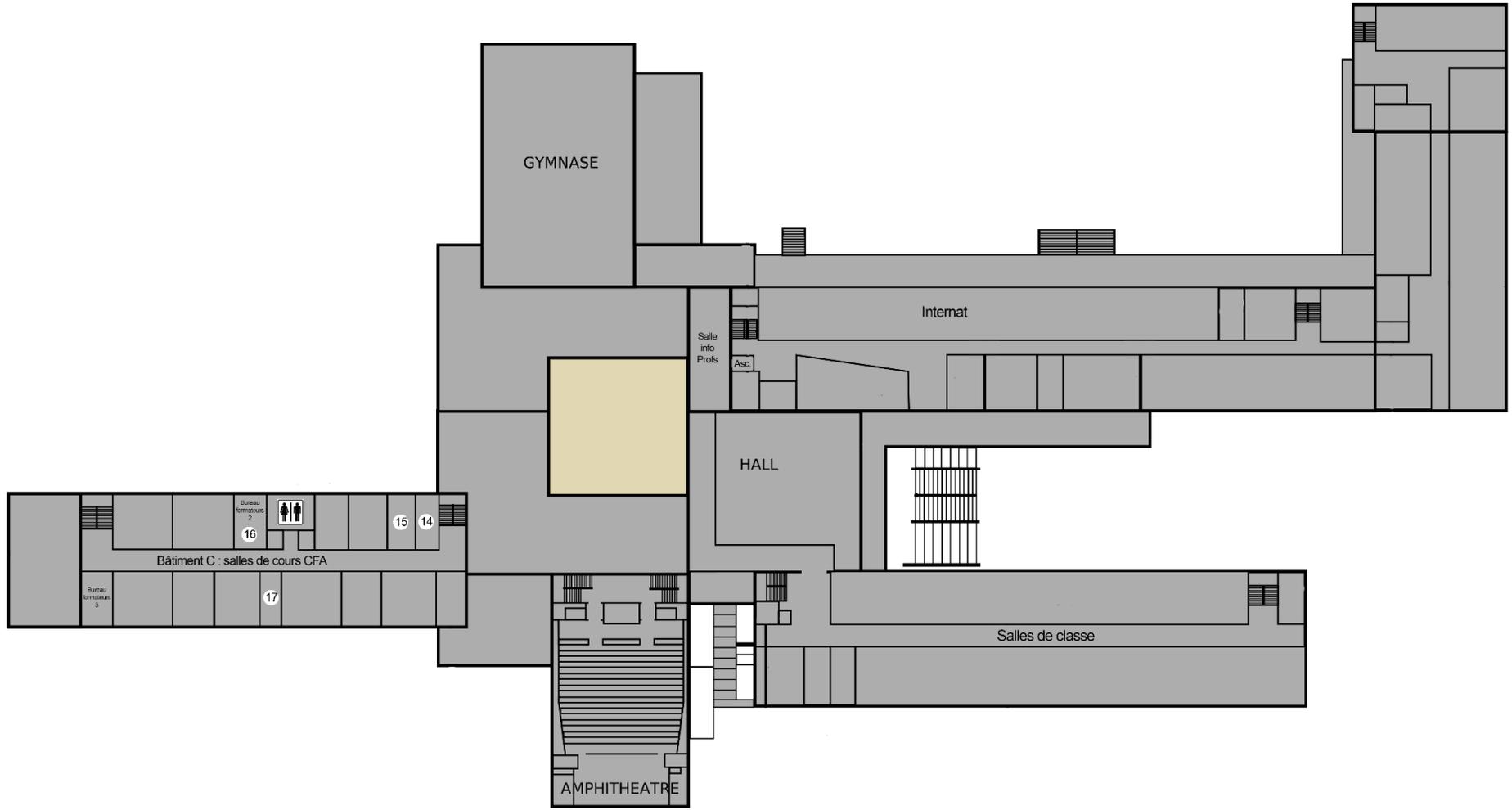
1.3 Organigramme



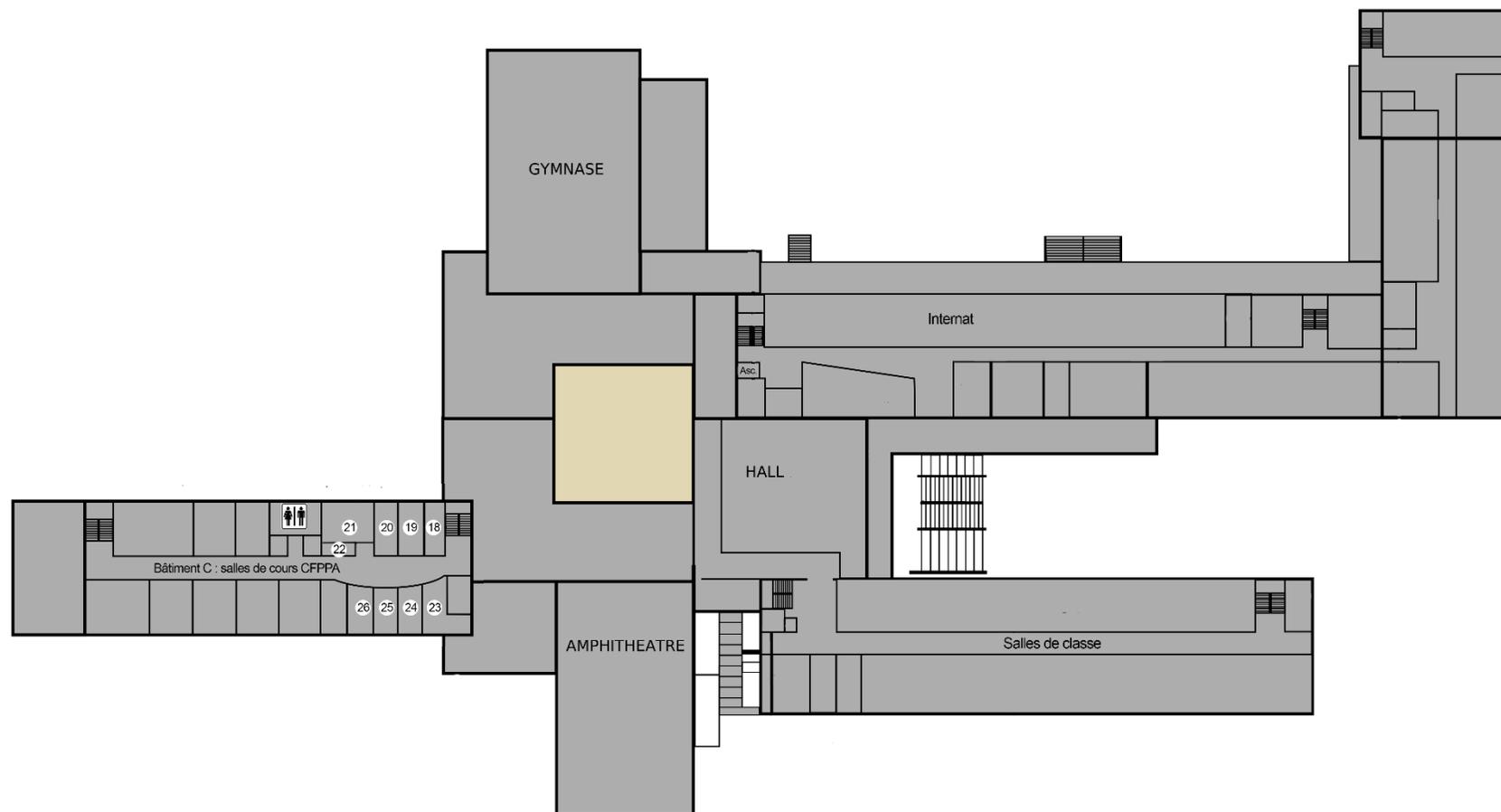
1.3 Plans - fonctions



EPLEFPA DU BAS-RHIN : Rez-de-chaussée



EPLEFPA DU BAS-RHIN : 1er étage



EPLEFPA DU BAS-RHIN : 2e étage

Bâtiment C (CFA – CFPPA) Rez-de-chaussée

6 Accueil CFA et CFPPA

7 Administration et référente qualité

- *Cantine pour les stagiaires CFPPA uniquement* : Vous pouvez bénéficier du service de restauration mis en place pour les usagers de l'EPLEFPA, pour cela vous devez acquérir une carte Celle-ci peut être achetée et approvisionnée auprès de l'agent en charge, au secrétariat (horaires sur la porte du bureau).
- *Secrétariat CFA (inscription examen, aménagements épreuves, questions divers administratives)*

3 Directeur du CFA et du CFPPA

5 Directeur adjoint CFA

2 Chargé d'ingénierie et de suivi de parcours – contrôleur de gestion

Tous problèmes liés au contrat d'apprentissage, au recrutement ou à l'orientation des apprentis

4 : photocopieurs CFA

Accès interdit sauf autorisation pour les apprentis.

1 Salle de pause des formateurs.

Bâtiment C (CFA – CFPPA) 1^{er} étage

14 Assistant de la vie éducative (CFA)

15 Responsable de la vie éducative (CFA)

16 Salle des formateurs

17 local photocopieur

Accès interdit sauf autorisation pour les apprentis.

Bâtiment C (CFA – CFPPA) 2^e étage

18 Bureau des informaticiens

19 Bureau des espaces verts (coordinateurs et formateurs) CFPPA

20 Bureau des formations en agriculture (coordinatrice) et secrétariat pédagogique CFPPA

21 Salle de pause des stagiaires du CFPPA

22 Local photocopieur

Code à demander aux coordinateurs pour les stagiaires du CFPPA

23 Bureau filière cheval CFPPA

24 Bureau directrice adjointe CFPPA

25 Bureau responsable de stages courts et secrétariat – compta CFPPA

26 Administration CFPPA et bureau formateurs

Bâtiment B

8 Ressources Humaines EPL

Pour les salariés de l'EPL.

9 Intendance LEGTA

10 Secrétaire général

11 Secrétariat de direction EPL

12 Bureau du directeur de l'EPL

13 Comptabilité de l'EPL – Agence comptable

FORMATIONS DISPENSEES

L'ensemble de l'offre de formation du CFA et du CFPPA peut être consulté sur les sites internet des 2 centres :

- <https://www.cfa-agricole67.com/>
- <https://www.cfppaobernai67.com/>

REGLEMENTS INTERIEURS

Les règlements intérieurs du CFA et du CFPPA peuvent être consultés sur nos sites

CFPPA : <https://www.cfppaobernai67.com/informations-pratiques/>

CFA : <https://www.cfa-agricole67.com/informations-pratiques/>